

Appel à propositions pour un numéro thématique

Devenir policier

Numéro thématique pour la revue Criminologie, Forensique et Sécurité

Éditeurs invités : Rémi Boivin et Vincent Mousseau

Tantôt questionnée quant à sa réelle capacité à préparer les policier·e·s aux défis de la profession, tantôt quant à sa capacité à suffisamment approvisionner les organisations policières en recrues, la formation policière est régulièrement au centre des discussions publiques et politiques dès qu'un événement malheureux lié à la sécurité publique survient. À titre d'exemple, au Québec, le gouvernement provincial a récemment promis d'injecter de l'argent pour faciliter l'embauche de quelque 450 nouvelles·aux policier·e·s à Montréal en réponse à une vague perçue de violence dans la métropole, malgré la baisse du nombre de demandes d'admission à l'École nationale de police du Québec (ENPQ). De plus, l'intervention auprès des personnes dont l'état mental est perturbé est devenue l'exemple typique des limites de la formation policière : malgré toute leur bonne volonté, les policier·e·s ne sont pas des expert·e·s capables de diagnostiquer les problèmes et d'intervenir en dehors du cadre de la sécurité publique, parfois inadéquat dans ce genre de situations.

La formation policière pose des défis qui sont entre autres étroitement liés à sa structure énormément variable. En effet, si elle est plutôt centralisée au Québec, par le biais d'un programme collégial et d'une formation initiale à l'ENPQ communs à presque tous les policier·e·s de la province, la diversité est beaucoup plus grande ailleurs. Les États-Unis comptent par exemple 18 000 organisations policières, dont un grand nombre peut édicter ses propres règles en matière de formation.

Comme l'évoque son titre, ce numéro thématique se propose d'éclairer le « comment » devenir policier, mais aussi le « pourquoi ». Le numéro vise d'une part à explorer ce qu'on sait sur la formation policière. Comment devient-on policier dans différents endroits du monde ? Quels sont les avantages et inconvénients de ces différents modèles ? Comment peut-on améliorer les modalités de formation, mais aussi de recrutement des futur·e·s policier·e·s afin de maintenir leur bien-être et la satisfaction au travail tout en assurant la sécurité du public ? À notre connaissance, il n'existe que peu ou pas de littérature scientifique sur le sujet, en particulier dans la francophonie.

D'autre part, le numéro vise à adopter une perspective plus microscopique en s'intéressant aux caractéristiques individuelles des futur·e·s policier·e·s, comme leurs motivations personnelles et leurs aspirations professionnelles. Peu d'études se sont jusqu'ici intéressées à systématiquement comprendre les raisons sous-jacentes au choix de la profession policière, même si plusieurs travaux dans d'autres domaines suggèrent que les motivations initiales à l'emploi sont d'excellents prédicteurs des trajectoires professionnelles futures. Quelles sont alors les caractéristiques qui distinguent les futur·e·s policier·e·s, et évoluent-elles dans le temps ? Est-ce que les aspirant·e·s policier·e·s ont choisi le métier comme une vocation professionnelle ou un domaine d'emploi judicieux car bien rémunéré ? Est-ce qu'elles et ils ambitionnent de devenir gestionnaire d'une organisation policière ou d'occuper un rôle de gendarmerie (« patrouille »)? Toutes ces questions,

auxquelles s'ajoute un rôle policier en changement, ont ultimement une incidence importante sur la sécurité publique et la vie en société. Ce numéro aspire ainsi à réfléchir au devenir policier de demain.

Parmi les thèmes qui pourraient être abordés par les propositions de contributions, outre les questions déjà identifiées, les suivants sont suggérés – sans toutefois s'y limiter – :

- Les trajectoires de formation des policier·e·s;
- Les choix de carrière des policier·e·s;
- La sélection des candidat·e·s à la profession policière;
- La socialisation professionnelle des policier·e·s;
- La pédagogie de l'enseignement appliquée à la formation policière;
- L'impact des nouvelles technologies sur la formation policière.

Les auteurs sont invités à soumettre des propositions d'articles réguliers, qui prennent trois formes dans la revue Criminologie, Forensique et Sécurité :

- 1) **Article de recherche original.** Pour les recherches empiriques, une structure classique du type introduction, méthode, résultats, discussion, conclusion est en principe attendue.
- 2) **Article de synthèse qui peut être présenté sous la forme d'une revue narrative ou systématique.** La synthèse doit être actuelle et la systématique de recension doit être décrite en détails.
- 3) **Article théorique qui traite de concepts fondamentaux.** Les auteur·trice·s référencent et examinent les idées et/ou les théories existantes sur un sujet et discutent leur intégration pour certaines problématiques et situations.

Dans les trois cas de figure, la longueur peut varier entre 8000 et 9000 mots, références, figures et tableaux inclus.

Les intéressés doivent soumettre un résumé de 200 mots et un titre avant le 31 octobre 2023 à l'adresse courriel suivante : vincent.mousseau.1@umontreal.ca. Les auteurs dont la proposition aura été accueillie favorablement devront ensuite soumettre le manuscrit complet au plus tard le 15 décembre 2023 pour une publication au printemps 2024. Les manuscrits seront révisés par au moins deux évaluateurs anonymes.